

La réunion des parents de 3^{ème}



Les vacances...
c'est fini

L'esprit de la réforme, **des nouveaux programmes** :

- 26h semaine et 1h30 de pause méridienne
- Approche interdisciplinaire
- Enseignement des sciences (SVT, techno, phys)
- Meilleure intégration de la dimension du numérique par l'acquisition d'éléments d'algorithmique et de programmation
- Co-enseignement entre enseignants
- Elèves amenés à travailler ensemble dans le cadre de projets (E.P.I)
- 2h d'Accompagnement Personnalisé (A.P : prise en compte des besoins de l'élève : approfondissement ou renforcement des connaissances, autonomie, méthodes de travail, travail en équipe et individuel)
- La LV2 passe à 2,5h par semaine (dès la 5^{ème})
- Le programme d'éducation civique est remplacé par l'EMC : Enseignement Moral et Civique.

L'enseignement moral et civique

La sensibilité

- identifier et exprimer ses émotions et ses sentiments
- s'estimer et être capable d'écoute et d'empathie
- se sentir membre d'une collectivité

Le droit et la règle

- comprendre les raisons de l'obéissance aux règles
- comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques

Le jugement

- développer les aptitudes à la réflexion critique : critères de validité des jugements, débat argumenté
- différencier son intérêt particulier de l'intérêt général

L'engagement

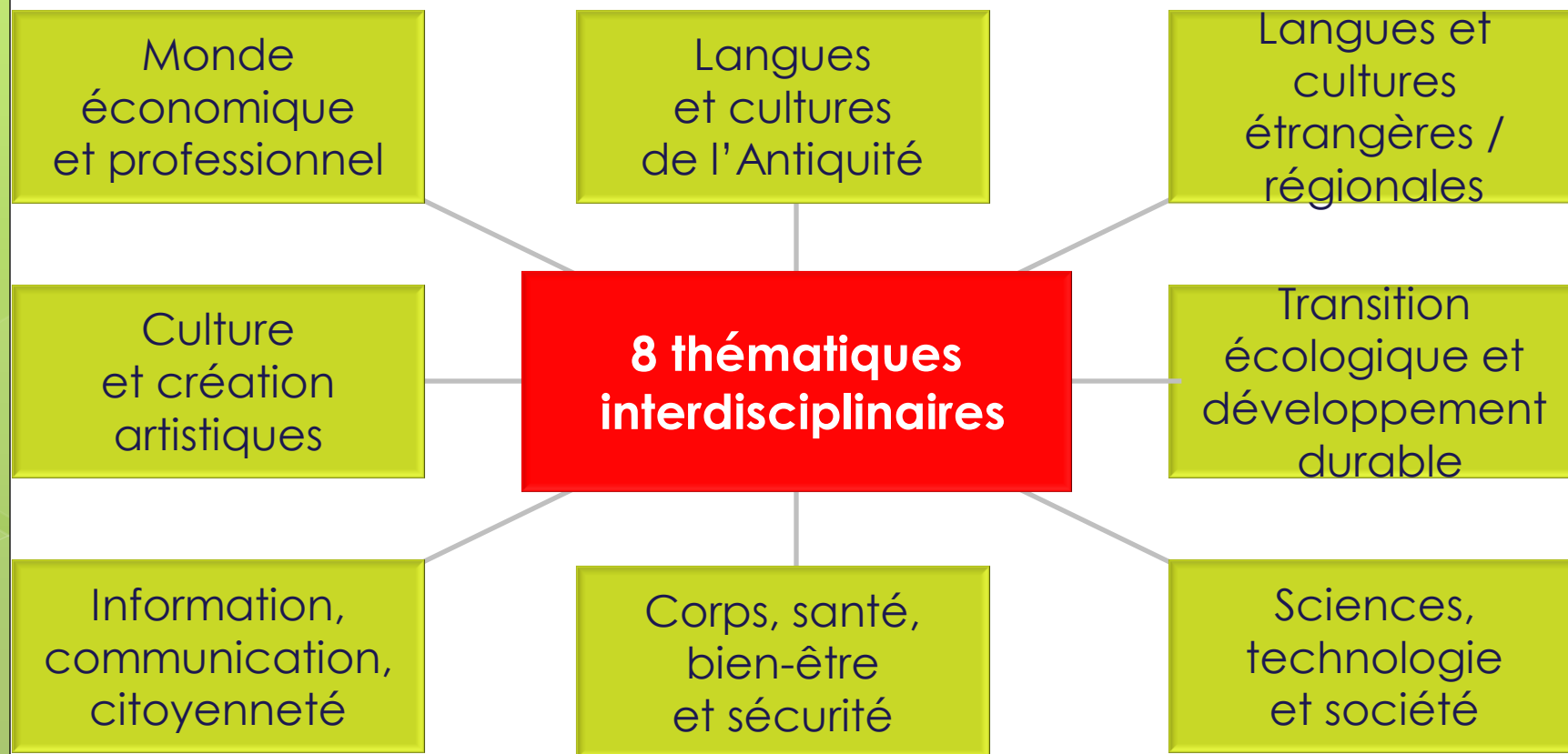
- s'engager et assumer des responsabilités
- développer une conscience citoyenne, sociale et écologique

Quatre dimensions

Les E.P.I (Enseignements pratiques Interdisciplinaires)

- Les EPI se déroulent sur les trois années du cycle 4 et concernent **tous les élèves**, à raison de 2 ou 3 h par semaine (durée identique pour tous les élèves d'un même niveau de classe).
- Ils se fondent sur des **démarches de projet interdisciplinaires** conduisant à des **réalisations concrètes** individuelles ou collectives.
- Les EPI s'appuient sur les **disciplines** et permettent une prise de conscience, par leur mise en pratique, de la transversalité des compétences du socle commun. Ils aident à donner du sens aux enseignements et à lever les barrières entre les disciplines.
- Ils contribuent à la mise en œuvre des **parcours** des élèves (citoyen, Avenir, éducation artistique et culturelle, éducation à la santé).
- **2 thèmes par an**, de la 5^e à la 3^e

Enseignements pratiques interdisciplinaires



Chaque élève devra avoir abordé au moins **6 de ces 8** thématiques sur le cycle 4 : une programmation sur l'ensemble du cycle est nécessaire pour s'en assurer a priori.

Les E.P.I en 3^{ème} à St Jean Bosco

- **Culture et Création Artistique :**
images de propagande et images politiques
(hist/EC/arts/italien/allemand)
- **Transition Ecologique et Environnement :**
énergie renouvelable dans l'habitation
(techno/phys)

L'esprit de la réforme du collège

- ❖ Le **socle commun** de **connaissances, compétences et de culture** est refondé
- ❖ Il rassemble les connaissances et compétences qui permettront à chacun de s'épanouir, de développer sa capacité à vivre en société, de réussir son parcours scolaire.
- ❖ Il est formé de **5 domaines** qui doivent être **acquis en fin de 3ème**.

L'esprit de la réforme du collège

- **5 domaines du socle commun:**

consolider les acquis du primaire, acquérir de nouvelles méthodes de travail propres au collège

- **Les langages pour penser et communiquer :**

4 composantes :

Langue française écrit et oral

Deux LV

Langages mathématiques, scientifiques et informatiques

Langages des arts et du corps

- **Les méthodes et outils pour apprendre**
- **La formation de la personne et du citoyen** (apprentissage de la vie en société et de la citoyenneté)
- **Les systèmes naturels et techniques** (acquisition fondement culture mathématique, scientifique et technologique)
- **Les représentations du monde et l'activité humaine** (espace géographique et temps historique. Fonctionnement des sociétés. Pratiques artistiques et sportives).

L'esprit de la réforme

- **Nouveau livret scolaire unique pour l'évaluation (du CP à la 3^{ème})**

4 échelons d'évaluation : maîtrise insuffisante, fragile, satisfaisante, très bonne maîtrise)

- **Quatre parcours éducatifs**

en lien avec toutes les disciplines, pour développer son esprit critique, sa créativité et son sens de l'autonomie:

- **Citoyen** : factions favorisant la formation du futur citoyen
- **Éducation artistique et culturelle** : découvert d'œuvres artistiques, rencontre avec des artistes, visites artistiques (musées, ...)
- **Avenir** : découvrir le monde professionnel et économique
- **Éducatif de santé** : actions d'éducation à la santé, prendre soin de soi et des autres

L'esprit de la réforme : Un nouveau brevet des collèges, rénové

Fin de 3^{ème} : 1 contrôle continu (400 points) avec les apprentissages du socle et 3 épreuves obligatoires (300 points) :

1) Le contrôle continu représente 400 points.

- Chacun des 8 champs d'apprentissage du **socle commun** apporte un nombre de points à l'élève, arrêté lors du conseil de classe du 3^e trimestre de la classe de 3^e :
- Maîtrise insuffisante (10 points)
- Maîtrise fragile (20 points)
- Maîtrise satisfaisante (35 points)
- Très bonne maîtrise (50 points)

L'esprit de la réforme : Un nouveau brevet des collèges, rénové

2) Le contrôle final représente 300 points.

- Le français, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique sont évalués sur 100 points
- Les mathématiques, les SVT, la physique-chimie et la technologie sont évaluées sur 100 points
- L'épreuve orale est évaluée sur 100 points

3) L'élève est reçu s'il cumule 350 points sur les 700.

- Il obtient la mention :
- assez bien s'il cumule plus de 420 points
- bien s'il cumule plus de 490 points
- très bien s'il cumule plus de 560 points